

En ligne tous les mercredis

12 février 2014

LA VIE ECONOMIQUE

- [Les Français pensent qu'il faut 1 490 euros au minimum par mois pour vivre](#)
- [Le "pacte" de Hollande ne convainc qu'à moitié les Français](#)
- [La corruption coûte 120 milliards d'euros à l'Union européenne](#)
- [Le Sénat rejette la proposition de loi "Florange"](#)
- [La presse en ligne désormais au même taux de TVA que la presse papier](#)
- [Carburant : les prix vont fortement augmenter](#)
- [Chauffeurs privés contre taxis : le Conseil d'Etat suspend le délai de 15 minutes](#)
- [L'Etat fait le ménage dans ses logements de fonction](#)
- [Les industriels prévoient une hausse des investissements en 2014](#)
- [Les députés adoptent la réforme de la formation professionnelle](#)
- [Le PIB devrait progresser de 0,2 % au 1^{er} trimestre selon la Banque de France](#)
- [La France réduit \(un peu\) son déficit commercial en 2013](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Travail au noir : l'alerte rouge](#)
- [Les hôpitaux privés tirent la sonnette d'alarme et entrent en résistance](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Le laboratoire américain BMS menace de supprimer des emplois en France](#)
- [La justice valide la reprise de Mory Ducros](#)
- [Le fisc français réclamerait 1 milliard d'euros à Google](#)
- [Avec Uber, les particuliers peuvent désormais jouer au taxi](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Paris attire à nouveau les investisseurs étrangers](#)

OPINIONS/ VIE POLITIQUE

- [Pour Copé, la fin de la déductibilité de la CSG serait "une folie"](#)
- [Le pacte de responsabilité n'est pas un "cadeau" aux patrons, "mais aux entreprises"](#)
- [Les 10 idées du Medef pour créer 1 million d'emplois](#)

**TEXTES LEGISLATIFS ET
REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Douane 2018 : projet stratégique](#)

LIVRES/PUBLICATIONS DIVERSES

- [Institut Montaigne. 1 151 milliards d'euros de dépenses publiques : quels résultats ?](#)
- [« La femme qui en savait vraiment trop : les coulisses de l'évasion fiscale en Suisse », par Stéphanie Gibaud](#)

DERNIERES NOUVELLES

- [Nouveau coup de colère des taxis](#)
- [Caisse noire de l'UIMM : un an ferme contre Gautier-Sauvagnac](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Les Français pensent qu'il faut 1 490 euros au minimum par mois pour vivre

Une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), réalisée par BVA et publiée le 05/02/2014, révèle que les Français estiment qu'il faut, pour une personne, 1 490 euros au minimum pour vivre. Ce montant varie selon les classes sociales : il est de 1 560 euros chez les cadres et professions libérales, de 1 410 euros chez les ménages les moins riches. Le lieu d'habitation joue également : les habitants de la région parisienne le situent à plus de 1 620 euros, ceux des communes de moins de 20 000 habitants à 1 430 euros. D'après les chiffres de l'Insee pour 2011, le niveau de vie médian après impôts s'élevait à 1 630 euros par mois, c'est-à-dire que la moitié des Français gagne moins, l'autre moitié gagne plus. 8,7 millions de Français vivaient avec moins de 977 euros par mois (seuil de pauvreté). L'enquête de la Drees dévoile aussi que les Français perçoivent de plus en plus la montée des inégalités sociales. Ils sont aujourd'hui 90 % à penser que les inégalités ont augmenté dans l'Hexagone, contre 70 % en 2000. D'autres chiffres : 42 % des personnes interrogées considèrent les inégalités de revenus comme les plus répandues. Les inégalités les plus inacceptables : pour 22 %, ce sont les inégalités d'accès aux soins ; pour 19 % celles concernant les revenus ; pour 16 % celles concernant le logement. Si les Français considèrent généralement que la qualité des soins prodigués est satisfaisante (80 % pour les médecins et les dentistes, 70 % pour les hôpitaux, 60 % pour les cliniques), ils sont cependant 60 % à dire que cette qualité dépend des revenus, ainsi que du lieu d'habitation. 58 % trouvent que le niveau de vie des retraités est moins bon que celui du reste de la population. 62 % n'envisagent pas de vivre dans une maison de retraite. Au sujet de la Santé : 80 % estiment être en bonne santé, mais 42 % pensent que la santé des Français en général se dégrade. 64 % « juge[nt] normal que la France consacre un tiers du revenu national au financement de la protection sociale mais 60 % pensent que les entreprises ne doivent cotiser "ni plus ni moins qu'actuellement", une évolution "notable" selon la Drees ».

- **NB** : Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 4 000 personnes représentatif de la population de France métropolitaine âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face par l'institut BVA du 14 octobre au 26 novembre 2013.

[http://www.challenges.fr/economie/20140205.CHA0017/les-francais-pensent-qu-il-faut-au-minimum-1-490-euros-par-mois-pour-vivre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140205](http://www.challenges.fr/economie/20140205.CHA0017/les-francais-pensent-qu-il-faut-au-minimum-1-490-euros-par-mois-pour-vivre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140205)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 05/02/2014)

● Le "pacte" de Hollande ne convainc qu'à moitié les Français

Le baromètre de l'économie BVA, BFM, Challenges, Axys Consultants révèle que 74 % des Français ne sont pas convaincus « que chacune des entreprises bénéficiaires des allègements de charges induits par le pacte de responsabilité créera bien des emplois ». 57 % estiment que le pacte n'aura pas un effet « efficace » sur la création d'emplois, contre 41 % qui pensent l'inverse. En matière de fiscalité, 62 % des personnes interrogées disent qu'il faut avant tout diminuer les impôts sur les particuliers, 35 % qu'il faut avant tout les diminuer sur les entreprises. Concernant la baisse des dépenses publiques, cette mesure est autant attendue que redoutée par les Français : 50 % expriment leur inquiétude alors que 48 % s'affirment rassurés par cette perspective.

[http://www.challenges.fr/economie/20140205.CHA0019/le-pacte-de-hollande-ne-convainc-qu-a-moitie-les-francais.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140205](http://www.challenges.fr/economie/20140205.CHA0019/le-pacte-de-hollande-ne-convainc-qu-a-moitie-les-francais.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140205)

(Source : www.challenges.fr du 05/02/2014, Gaël Sliman, DGA de BVA, pour Challenges)

[Retour au sommaire](#)

● La corruption coûte 120 milliards d'euros à l'Union européenne

Le 03/02/14, la Commission européenne a publié un rapport sur la corruption dans l'Union européenne. Il ressort de ce rapport que la corruption, dans les 28 états membres, représente 1 % du PIB de l'UE (près de 120 milliards d'euros). En tête : les marchés publics. **Le ressenti des citoyens européens ?** 73 % d'entre eux, en moyenne, pensent que les pots de vin et les relations personnelles jouent un rôle quand il s'agit d'obtenir un service d'une administration. Bien sûr, cela dépend des pays : en Grèce, 99 % des citoyens dénoncent la corruption. Ils sont 97 % en Italie, 95 % en Lituanie, en Espagne, en république

Tchèque. En France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Estonie, plus de 50 % considèrent que la corruption « est un phénomène très répandu » - bien qu'ils ne soient que 2 % à admettre avoir dû verser un pot-de-vin. **Le domaine le plus exposé ?** Les marchés publics. **Pourquoi ?** « En raison de l'insuffisance des mécanismes de contrôle et de la gestion des risques. Les risques de corruption s'avèrent plus élevés aux niveaux régional et local, où les garde-fous et les contrôles internes tendent à être moins stricts qu'au niveau central. [De plus] certains secteurs semblent particulièrement vulnérables à la corruption et appellent des solutions ciblées ». **Les secteurs ?** La promotion et la construction immobilières en zone urbaine, l'administration fiscale, l'énergie, les transports, la défense. La santé est particulièrement pointée du doigt : « [C'est un secteur] dans lequel la vulnérabilité à la corruption est généralisée, en ce qui concerne notamment les marchés publics et l'industrie pharmaceutique ». Le rapport, **sur la France** : « Des mesures législatives ont été prises récemment sur la question des conflits d'intérêts entre les politiciens et les fonctionnaires. Toutefois, les risques liés à la corruption dans le secteur des marchés publics et dans les transactions commerciales internationales n'ont pas été abordés. [Paris] n'a pas élaboré de stratégie nationale spéciale de lutte contre ce phénomène. Or les questions liées à la corruption ont pris une place plus importante ces dernières années. [...] Le gouvernement français a présenté plusieurs projets de loi en 2013. Il a également proposé une réforme globale du système judiciaire, y compris du ministère public, mais les débats à cet égard ont été suspendus au milieu de l'année 2013. [La France devrait] procéder à une évaluation exhaustive pour identifier les risques au niveau local, établir des priorités pour les mesures anticorruption liées aux marchés publics [...], améliorer la législation sur la corruption transnationale, répondre aux recommandations sur le financement des partis qui ont été soulevées par le Conseil de l'Europe et faire des efforts pour accroître l'indépendance opérationnelle des procureurs. [De plus] la passation de marchés publics par voie électronique offre des garanties supplémentaires en termes de prévention et de détection de la corruption. [La Commission européenne se félicite que] les entités adjudicatrices en France [soient] tenues d'accepter les offres ou candidatures électroniques pour tous les contrats d'une valeur égale ou supérieure à 90 000 euros [depuis le 01/01/12] ». Au sujet **des acteurs politiques**, le rapport note que « la possibilité de cumuler les mandats était l'un des facteurs les plus propices aux faits de corruption ». Si le rapport reconnaît que la France a fait des efforts dans ce domaine, il remarque : « Pour l'heure, 70 à 80 % des parlementaires élus occupent au moins une autre fonction. [Une] pratique conforme au droit français, [mais qui est une porte ouverte vers tous les dangers] ».

<http://www.acteurspublics.com/2014/02/04/la-corruption-coute-120-milliards-d-euros-a-l-union-europeenne>

(Source : www.acteurspublics.com du 04/02/2014, Jean-Michel Meyer)

● Le Sénat rejette la proposition de loi "Florange"

Le Sénat a rejeté la proposition de loi dite « Florange ». **Le vote ?** Pour : 159 voix (PS, RDSE à majorité PRG, écologistes). Contre : 166 voix (UMP, UDI-UC). Abstention : 20 (Communiste, républicain et citoyen (CRC)). **Que contient la proposition de loi ?** « Quand une grande firme ne veut plus d'une unité de production et ne veut pas non plus la céder, [elle a] obligation de la vendre ».

http://www.liberation.fr/societe/2014/02/05/le-senat-rejette-la-proposition-de-loi-florange_978020

(Source : www.liberation.fr du 05/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

● La presse en ligne désormais au même taux de TVA que la presse papier

Le 04/02/14, les députés ont adopté à l'unanimité la baisse de la TVA pour la presse en ligne à 2,1 % contre 20 % jusqu'ici. Un taux désormais identique à celui de la presse papier. **Aurélie Filippeti**, ministre de la Culture : « [L'objectif est] la situation de la presse en ligne dans sa globalité, pas le traitement de tel ou tel cas particulier ». Une allusion directe au site Médiapart qui subit, pour l'heure, un contrôle fiscal sur le sujet. La France pourrait toutefois se trouver face à un contentieux avec l'Europe pour « non-respect des règles communautaires sur la TVA ». Mme Filippeti a estimé que le récent ralliement de

l'Allemagne, via l'accord de coalition gouvernementale, à une révision de la directive sur la TVA souhaitée par la France, était « *un signe encourageant* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-presse-en-ligne-a-desormais-le-meme-taux-de-tva-que-la-presse-papier_427123.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/02/2014)

● **Carburant : les prix vont fortement augmenter**

Les prix des carburants vont fortement augmenter dans les trois ans viennent. **La cause ? Jean-Louis Schilansky**, président de l'Union française des industries pétrolières (Ufip) : « *A prix du (pétrole) brut constant, il faut s'attendre à une augmentation très significative des prix à la pompe, essentiellement en raison de mesures fiscales* ». **Exemples ?** En 2016, le gazole devrait augmenter de 8,5 centimes le litre par rapport à 2013, l'essence de 7,7 centimes. **M. Schilansky** : « *En 2016, c'est 4 milliards d'euros de taxes ou de simili taxes qui seront prélevées sur les automobilistes* ». **De quelles « taxes ou simili taxes » s'agit-il ?** **01)-** L'augmentation du taux principal de la TVA de 19,60 à 20 %. **02)-** La contribution climat énergie, ou taxe carbone, qui s'appliquera dès 2015 au gazole et à l'essence. **03)-** Les certificats d'économies d'énergies (CEE), qui auront « *un impact mécanique direct sur les prix* ». **Le Figaro** : « *La taxe carbone, prévue dans le budget 2014 pour financer une diminution du coût du travail, représentera 4 centimes dans l'augmentation attendue du gazole d'ici 2016, et les CEE environ 2,7 centimes* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/02/05/97002-20140205FILWWW00194-carburantles-prix-vont-fortement-augmenter.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 05/02/2014)

● **Chauffeurs privés contre taxis : le Conseil d'Etat suspend le délai de 15 minutes**

Le 05/02/14, le Conseil d'Etat a suspendu le délai de 15 minutes imposé par le gouvernement aux voitures de tourisme avec chauffeur. **La raison ?** Le délai « *porte une atteinte grave et immédiate aux intérêts économiques* » des sociétés requérantes. **Le juge des référés du Conseil d'Etat** : « *Un doute sérieux exist[e] sur la légalité de ce décret, les motifs avancés par l'administration, tenant au souci de mieux distinguer cette activité de celle des chauffeurs de taxi et de contribuer à fluidifier la circulation dans les grandes agglomérations, n'apparaissant pas, en l'état de l'instruction, suffisants pour justifier une telle mesure au regard du principe de liberté du commerce et de l'industrie* ». **Me Patrice Spinosi**, avocat de la société Allocab : « *[C'est une] une première marche vers la victoire définitive des VTC. [Je suis] optimiste pour la suite, depuis la décision de l'Autorité de concurrence nous savons que le droit était à notre bénéfice. Nous en avons à présent la confirmation* ». Le Conseil d'Etat doit encore se prononcer, au fond, sur la requête en annulation introduite par des sociétés VTC. Rappelons que l'Autorité de la concurrence avait dès le mois de décembre émis un avis négatif sur ce décret, arguant qu'il introduisait des risques de « *distorsions de concurrence* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/chauffeurs-privés-contre-taxis-le-conseil-d-etat-suspend-le-delai-de-15-minutes_427277.html#xtor=AL-189

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 05/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **L'Etat fait le ménage dans ses logements de fonction**

20 % des appartements occupés par des fonctionnaires vont être vendus. Ces derniers devront se loger par leurs propres moyens. Sont concernés 18 118 logements. Des exemples ? Le ministère de l'Economie et des finances (- 452 logements sur 2 150), le ministère de la justice (- 182 logements), l'Education nationale (- 106 logements), le ministère des affaires étrangères (- 38 logements). La règle retenue pour une attribution de logement, selon **Challenges** : « *Seuls les fonctionnaires ayant une "obligation de disponibilité totale pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de responsabilité" ont désormais vocation à bénéficier d'un logement gratuit par nécessité absolue de service. Certains agents, non éligibles à ce régime, peuvent aussi bénéficier d'une "convention d'occupation à titre précaire" car ils sont tenus d'accomplir un service d'astreinte. Dans ce cas, ils devront payer une redevance équivalente à 50 % de la valeur locative de marché.*

Enfin, les surfaces sont strictement limitées : 80 mètres carrés par bénéficiaire plus 20 mètres carrés supplémentaires par personne à charge ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140205.CHA0046/bercy-fait-le-menage-dans-les-logements-de-fonction-des-fonctionnaires.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140206](http://www.challenges.fr/economie/20140205.CHA0046/bercy-fait-le-menage-dans-les-logements-de-fonction-des-fonctionnaires.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140206)

(Source : www.challenges.fr du 05/02/2014, David Bensoussan)

● Les industriels prévoient une hausse des investissements en 2014

Selon une étude publiée le 06/02/14 par l'Insee, les chefs d'entreprise des industries manufacturières comptent désormais augmenter de 3 % en valeur leurs investissements en 2014, contre une réduction de 2 % en octobre.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/20140206trib000813958/les-industriels-prevoient-une-hausse-des-investissements-en-2014.html>

(Source : www.latribune.fr du 06/02/2014)

● Les députés adoptent la réforme de la formation professionnelle

Le 07/02/14, les députés ont adopté la réforme de la formation professionnelle, du financement des organisations patronales et syndicales, de la réforme de l'inspection du travail. Le texte va être examiné au Sénat le 18/02, en vue d'une adoption définitive avant la fin du mois en lecture accélérée (soit une lecture par chambre).

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2014/02/07/les-deputes-adoptent-la-reforme-de-la-formation-professionnelle_4362646_1698637.html

(Source : www.lemonde.fr du 07/02/2014)

● Le PIB devrait progresser de 0,2 % au 1^{er} trimestre selon la Banque de France

D'après une estimation publiée par la Banque de France (BdF) le 10/02/14, le PIB de l'Hexagone devrait progresser de 0,2 % au 1^{er} trimestre. **Frédéric Ducrozet**, économiste pour la division de banque d'investissement du Crédit Agricole : « *Tout cela indique une croissance de 1 % en rythme annuel en 2014, [soit plus ou moins la prévision officielle du gouvernement (0,9 % jusqu'ici)]* ». **Les freins à la reprise en France ? M. Ducrozet** : « *Le processus d'ajustement des finances publiques qui continue, [et un euro] qui est trop fort, et qui l'a toujours été* ». A **M. Montebourg**, ministre du Redressement productif, qui estime que « *l'euro est sorti de ses clous par une surévaluation qui est devenue problématique* » et qui appelle à le baisser, **M. Ducrozet** répond : « *Ce qu'il ne faut surtout pas, c'est que l'euro s'apprécie encore. Il y a quelques années nous supportions mieux un euro fort, désormais on est dans une zone de vulnérabilité plus grande* ». Pour l'**OCDE**, la France est dans une phase « *d'inflexion positive* » de son activité économique. **Challenges** : « *Dans le détail, "l'indicateur composite" établi par l'OCDE à partir de plusieurs données économiques pour prévoir l'évolution de l'activité française affichait en décembre une progression de 0,16 %, à un rythme moins soutenu que les mois précédents (+ 0,18 % en novembre, + 0,20 % en octobre, + 0,22 % en septembre)* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140210.CHA0256/le-pib-devrait-progresser-de-0-2-au-1er-trimestre-selon-la-banque-de-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140210](http://www.challenges.fr/economie/20140210.CHA0256/le-pib-devrait-progresser-de-0-2-au-1er-trimestre-selon-la-banque-de-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140210)

(Source : www.challenges.fr du 10/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

● La France réduit (un peu) son déficit commercial en 2013

Nicole Bricq, la ministre du Commerce extérieur, a annoncé la réduction du déficit commercial de la France de 6 milliards d'euros en 2013, à 61,2 milliards d'euros. Le déficit commercial, hors énergie, n'a baissé que de 1,5 milliard en 2013 par rapport à 2012, pour s'établir à 13,5 milliards d'euros. **Mme Bricq** : « *Je ne peux forcer personne. Je m'inscris dans une stratégie gouvernementale de promotion et d'accompagnement des entreprises françaises à l'international mais je ne peux pas agir de façon structurelle. Je ne peux pas faire le travail de fond* ». Les rapports entre la France et l'étranger sont complexes : les importations ont baissé (- 2,3 %), ainsi que les exportations (- 1,3 %). **Mme Bricq** : « *La conjoncture mondiale était peu porteuse à cause d'une faible croissance, mais 2014 devrait être meilleure d'après les prévisions du FMI qui table sur 3,7 % de hausse du PIB. En 2014, cela devrait repartir car l'Union Européenne se portera mieux* ». Si l'Hexagone souffre plus que l'Allemagne, concernant les exportations, cela est dû principalement à son faible nombre

d'entreprises intermédiaires (ETI). **Mme Bricq** : « *Elles ne sont pas assez nombreuses, je sais. Or, ce sont elles qui font la croissance à l'international* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140207.CHA0202/la-france-diminue-un-peu-son-deficit-commercial-en-2013.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140207](http://www.challenges.fr/economie/20140207.CHA0202/la-france-diminue-un-peu-son-deficit-commercial-en-2013.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140207)

(Source : www.challenges.fr du 07/02/2014, Laure-Emmanuelle Husson)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Travail au noir : l'alerte rouge

La crise, le « *ras-le-bol* » fiscal ? Quoiqu'il en soit, la fraude s'est envolée en 2013. Les redressements de l'Urssaf ont atteint 290 millions d'euros, un record (...+ 168 % depuis 2008). **Les secteurs les plus visés ?** Transports, BTP et restauration. **Un exemple ?** En Seine-et-Marne, le démantèlement d'un réseau de fausses factures, orchestrées depuis une cité. Impliqués : quinze entreprises et des dizaines d'agents payés au noir. Pour **Didier Deloose**, « *shérif* » de la lutte contre le travail illégal à l'Urssaf Ile-de-France, l'affaire est emblématique. Sa cellule est remontée jusqu'à un patron de PME de Melun, dont le rôle consistait à dissimuler les salaires occultes. **M. Deloose** : « *La société de sécurité enregistre de fausses factures adressées au pseudo-sous-traitant de Melun. Ce dernier prélevait une commission et reversait l'argent sous forme de chèques destinés à payer le personnel non déclaré* ». Arrêté, le gérant a écopé d'un redressement de 2,5 millions d'euros. De plus, il devra, comme les patrons des quinze entreprises de sécurité, rendre des comptes à la justice. **Challenges** : « *Selon les dernières estimations de 2011, le travail dissimulé représenterait un manque à gagner en cotisations sociales entre 13,5 et 15,8 milliards d'euros, un montant proche du déficit de la Sécurité sociale en 2013* ». Les fraudes des entreprises deviennent de plus en plus sophistiquées. Par exemple, les employeurs remplissent toutes les déclarations préalables à l'embauche. C'est sur une partie des heures effectivement déclarées qu'ils trichent. **M. Deloose** : « *Avant, lors des contrôles, on comptait parmi les salariés présents ceux qui étaient déclarés ou pas. Maintenant, il faut identifier les clients, reconstituer le chiffre d'affaires et voir s'il correspond aux heures déclarées* ». Autre fraude, les fausses baisses d'activité. **M. Geoffroy Fougeray**, de la Délégation nationale de lutte contre la fraude (DNLF) : « *L'entreprise met des salariés au chômage partiel. Officiellement, ils ne travaillent que deux jours, en fait, ils sont là presque toute la semaine* ».

<http://www.challenges.fr/economie/20140206.CHA0069/travail-au-noir-l-alerte-rouge.html>

(Source : www.challenges.fr du 06/02/2014, David Bensoussan & Thierry Fabre)

[Retour au sommaire](#)

● Les hôpitaux privés tirent la sonnette d'alarme et entrent en résistance

La Fédération hospitalière privée (FHP) s'estime lésée par la politique du gouvernement. **M. Jean-Loup Drousset**, président de la FHP : « *Malgré nos efforts, malgré notre bonne volonté, le ministère de la Santé est totalement sourd à nos doléances. C'est incompréhensible. Ils nous conseillent de recourir au Conseil d'État plutôt que d'étudier nos propositions. Quelle perte de temps !* ». Quoiqu'il en soit, la FHP a décidé de suivre le conseil du ministère, en agissant sur le plan juridique. Trois actions au menu : en remettant en cause les structures publiques hospitalières pour abus de position dominante, en saisissant l'Autorité de la concurrence, et en posant « *la question prioritaire de constitutionnalité sur la loi de 2004 qui instaure la tarification à l'activité (T2A) qui visait à équilibrer les coûts des systèmes hospitaliers publics et privés* ». La FHP a aussi suspendu la formation des élèves infirmiers, à compter du 1^{er} mars, pour une durée indéterminée. Cela concerne un tiers des élèves infirmiers (32 000 stagiaires). Egalement suspendu le Plan pour l'emploi du secteur qui a déjà permis la création de 3 000 postes en 2013, notamment via les contrats d'avenir et les contrats de génération. **M. Drousset** : « *Si nos efforts ont été loués par Michel Sapin, le ministre du travail, il faut bien reconnaître qu'ils ont laissé de marbre Marisol Touraine, la ministre des Affaires sociales* ». **Les griefs de la FHP ?** L'hospitalisation privée serait marginalisée et souffrirait d'une iniquité de traitement entre acteurs, à son détriment. Elle ne reçoit que 1 % des 8 milliards des Missions d'intérêt général et d'aides à la contractualisation (MIGAC) et répertorie 33 différences fiscales et de charges entre le public et le privé, représentant un surcoût de 600 millions d'euros. Autre problème : l'écart de tarification entre les secteurs hospitaliers, les tarifs du privé étant plus bas de 22 %.

La FHP : « Cet écart représente un montant de 7 milliards d'euros selon le rapport 2011 de la Cour des comptes de la Sécurité sociale. [...] L'hospitalisation privée n'a obtenu respectivement que 7 % et 10 % des aides accordées dans le cadre des programmes Hôpital 2007 et 2012 ». En cause aussi l'amputation de 0,49 % du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dont bénéficient les hôpitaux et les cliniques privés, par « solidarité » avec les établissements publics qui n'en bénéficient pas. **M. Durousset** : « Seuls les cliniques et hôpitaux privés se voient exclus d'un dispositif applicable à toutes les entreprises. Les groupements de médecins regroupés en sociétés bénéficient de l'intégralité du CICE et pas nous, c'est injuste ! ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140204trib000813571/les-hopitaux-privés-tirent-la-sonnette-d-alarme-et-entrent-en-resistance.html>

(Source : www.latribune.fr du 05.02.2014, Fabien Piliu)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Le laboratoire américain BMS menace de supprimer des emplois en France

C'est dans le Wall Street Journal : le laboratoire américain Bristol-Myers Squibb (BMS) menace de supprimer des emplois en France, si certains médicaments (Dafalgan, Doliprane, Efferalgan) étaient remplaçables par des génériques. Ces médicaments sont à base de paracétamol. Or, l'Autorité de la concurrence a proposé que le paracétamol soit inscrit au répertoire des génériques. BMS emploie 2 600 personnes en France, dont 1 400 sur deux sites à Agen. Agen est la ville visée par cette menace, puisque BMS parle d'y supprimer 550 emplois (les médicaments à base de paracétamol lui rapportent 180 millions d'euros chaque année). Le groupe aurait déjà gelé un plan d'investissement de 60 millions d'euros pour 2014 et 2015. D'autres laboratoires, comme Sanofi, brandissent dans la presse la même menace de suppression d'emplois.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/20140205trib000813710/le-laboratoire-americain-bms-menace-de-supprimer-des-emplois-en-france.html>

(Source : www.latribune.fr du 05/02/2014)

● La justice valide la reprise de Mory Ducros

Le 06/02/14, le tribunal de commerce de Pontoise a validé la reprise du transporteur Mory Ducros par le fonds de retournement Arcole Industries. Cette décision fait suite à un accord d'entreprise signé par la CFDT, syndicat majoritaire au sein du groupe. Selon l'accord, seront gardés 2 210 salariés sur les 5 000 que compte actuellement Mory Ducros, et seront conservés 50 agences sur 85.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/02/06/la-justice-valide-la-reprise-de-mory-ducros_4361842_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 06/02/2014)

● Le fisc français réclamerait 1 milliard d'euros à Google

Le 04/02/14, le site Lepoint.fr affirmait que Bercy avait infligé un redressement d'un milliard d'euro à Google. C'est la conclusion d'une enquête déclenchée en 2011. **Selon un porte-parole de Google à l'AFP** : « Ce sont des rumeurs et on ne commente pas les rumeurs ». De son côté, **le fisc** s'est refusé à tout commentaire, se retranchant derrière le secret fiscal.

[http://www.challenges.fr/economie/20140204.CHA0015/un-milliard-d-euros-de-redressement-fiscal-pour-google.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140205](http://www.challenges.fr/economie/20140204.CHA0015/un-milliard-d-euros-de-redressement-fiscal-pour-google.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140205)

(Source : www.latribune.fr du 05/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

● Avec Uber, les particuliers peuvent désormais jouer au taxi

Uber est une start-up californienne de voitures privées avec chauffeur (VTC). Le 05/02/14, elle a lancé UberPOP, une application qui permet aux particuliers de jouer les taxis, sur des trajets courts, à Paris et dans sa proche banlieue. **Pierre-Dimitri Gore-Coty**, directeur d'Uber en France : « L'offre UberPOP se veut une option économique et conviviale accessible au plus grand nombre et s'inscrit dans une logique collaborative en plein essor ». **Le Figaro** : « Il y aura un prix minimum pour la course, fixé à 4 euros. Puis la tarification se fera, comme pour un taxi, en fonction du temps (35 centimes la minute) et de la distance

parcourue (80 centimes par kilomètre). Le prix moyen de la course devrait s'élever autour des 12 euros ». D'autres start-up VTC existent déjà : Djump, Heetch, Miinute.

<http://www.lefigaro.fr/societes/2014/02/05/20005-20140205ARTFIG00093-une-nouvelle-appli-uber-pour-jouer-au-taxi.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 05/02/2014, Edouard de Mareschal)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Paris attire à nouveau les investisseurs étrangers

Selon un baromètre réalisé par KPMG pour Paris Ile-de-France Capitale Economique, le bassin parisien a pour la première fois depuis l'instauration de cet indicateur en 2009, inversé la courbe des investissements. En effet, en 2013, la région parisienne aurait accueilli 119 investissements internationaux (appelés aussi greenfield), contre 108 l'année passée. Parmi eux, ne figurent pas les fusions et acquisitions, les privatisations, les alliances et les investissements purement financiers. Paris s'affirme, du coup, comme le deuxième pôle européen (loin derrière Londres, cependant) et se classe dans le top 10 mondial (Londres, Shanghai, Hongkong, New-York, Sao Paulo, Sydney, Paris, Moscou, Pékin, Barcelone). Qui investit à Paris ? Les européens (62 %), les Américains (28 %), les Asiatiques (8 %).

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/paris-attire-a-nouveau-les-investisseurs-etrangers_427539.html

(Source : www.lexpansion.fr du 06/02/2014, Sébastien Pommier)

OPINIONS/ VIE POLITIQUE

● Pour Copé, la fin de la déductibilité de la CSG serait "une folie"

Le 04/02/14, **M. Copé**, président de l'UMP, s'exprimait dans l'émission *Preuve par 3* sur Public Sénat : « *La nouvelle folie, c'est de dire aux Français 'vous allez payer la CSG et maintenant on va vous faire payer de l'impôt sur le revenu sur la CSG'. C'est un nouveau hold-up sur le pouvoir d'achat des Français, [c'est] la nouvelle idée folle du rapporteur du budget [M. Eckert, Ndlr] qui n'en est pas à son coup d'essai [...]. L'intention de M. Eckert de vouloir fiscaliser la CSG donnera lieu de la part de l'UMP à une dénonciation massive. Des millions de Français se trouvent, du fait des hausses massives d'impôt, dans des situations véritables de précarité, classes moyennes et salariés modestes* ».

[http://www.lepoint.fr/politique/pour-cope-la-fin-de-la-deductibilite-de-la-gsg-serait-une-folie-04-02-2014-1788027_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140205](http://www.lepoint.fr/politique/pour-cope-la-fin-de-la-deductibilite-de-la-gsg-serait-une-folie-04-02-2014-1788027_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140205)

(Source : www.lepoint.fr du 05/02/14)

[Retour au sommaire](#)

● Le pacte de responsabilité n'est pas un "cadeau" aux patrons, "mais aux entreprises"

Le 09/02/14, dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, **Michel Sapin**, ministre du Travail, a affirmé que le pacte de responsabilité n'était pas un « cadeau » aux patrons, « *mais aux entreprises* » qui auront ainsi « *les moyens de créer des emplois* » : « *Ce n'est pas un pacte avec le diable. [...] L'entreprise est une communauté humaine dans laquelle il y a, avant toute chose, des travailleurs et des salariés. [...] Il y a dans l'entreprise des intérêts différents qui, à un moment donné, peuvent converger dans un compromis gagnant-gagnant : c'est cela le dialogue social. Ça n'efface pas le conflit, ça permet de le dépasser. Et c'est de cela que nous avons besoin aujourd'hui. [...] Je ne pense absolument pas que la gauche se sente en opposition avec ce qu'on appelle dans un jargon incompréhensible la politique de l'offre. A condition d'expliquer les efforts nécessaires et qu'il y ait des contreparties sur la table. [...] Il faut moins afficher mais faire plus, et regarder plusieurs dimensions et pas une seule. Dans certains secteurs, l'enjeu, c'est d'éviter des destructions d'emplois. Dans d'autres, d'en créer le plus possible. Il faut que les engagements soient réels, mesurables et vérifiables. [Pour autant,] donner un chiffre global [semble] spectaculaire mais est peu opérationnel. [...] Le président de la République a dit que ce pacte devait être établi le plus rapidement possible. L'horizon, c'est celui du printemps, entre mars et juin* ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/02/09/le-pacte-de-responsabilite-n-est-pas-un-cadeau-aux-patrons-mais-aux-entreprises_4362952_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 09/02/2014)

● Les 10 idées du Medef pour créer 1 million d'emplois

Le 05/02/14, le Medef a avancé 10 pistes pour créer 1 million d'emplois. Parmi ces 10 idées :

01)- Proposer aux entrepreneurs d'adhérer au Medef pour 1 euro pendant un an, afin de bénéficier des services de l'organisation patronale et de « *se sentir un peu moins seuls* ».

02)- Développer le crowdfunding, en bon français le financement participatif, qui permet à des particuliers de financer un projet.

03)- Mettre en place une Agence pour la création d'entreprises (APCE), dont le but serait de favoriser l'entrepreneuriat dans les banlieues.

04)- Valoriser l'entrepreneuriat auprès des administrations, des différents corps amenés à avoir des reconversions de carrière.

05)- Amener les grands groupes, entreprises de taille intermédiaire et même PME, à aider les jeunes entreprises à obtenir leur première commande, carte de visite cruciale pour perdurer.

06)- Obtenir que l'enseignement de la création et la transmission d'entreprises soient éligibles à la formation professionnelle.

- **M. Gattaz**, président du Medef : « *L'idée, c'est que ces 10 mesures viennent renforcer nos réflexions sur le pacte de responsabilité du président de la République et nous sommes dans une démarche positive à l'égard de ce pacte dans un souci de redresser le pays. [Une démarche] qui passera non pas par des contreparties du Medef mais par un engagement de mobilisation pour in fine créer un million d'emplois nets en France sous cinq ans. C'est possible à la condition qu'un certain nombre de choses changent en France [...] pour améliorer la compétitivité du pays* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140206.CHA0156/les-10-idees-du-medef-pour-creer-1-million-d-emplois.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140206](http://www.challenges.fr/economie/20140206.CHA0156/les-10-idees-du-medef-pour-creer-1-million-d-emplois.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140206)

(Source : www.challenges.fr du 06/02/2014)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Douane 2018 : projet stratégique

- **Présentation de la Douane** : « *La direction générale de la douane et des droits indirects vient de publier son projet stratégique à horizon 2018. L'ambition ? Conforter la Douane comme administration de référence du contrôle des flux internationaux et constituer la feuille de route pour les cinq ans à venir. Le projet stratégique de la Douane est construit autour de 27 mesures. Il s'inscrit dans la démarche de modernisation de l'action publique engagée par le Gouvernement. Les ambitions de la Douane : 01)- S'adapter à un environnement en constante mutation ; 02)- Développer l'efficacité de la lutte contre la fraude ; 03)- Soutenir l'activité économique ; 04)- Moderniser la fiscalité ; 05)- Adapter l'organisation ; 06)- Placer les femmes et les hommes de la douane au cœur du projet stratégique* ». **Hélène Crocquevieille**, directrice de la DGDDI : « *Notre ambition est claire : conforter la douane comme administration de référence pour la protection de notre territoire, de nos concitoyens ainsi que de nos entreprises et contribuer à la compétitivité de notre économie* ».

<http://www.economie.gouv.fr/douane-devoile-plan-strategique-a-horizon-2018>

- Douane 2018 : projet stratégique (résumé : 8 pages) :

<http://www.douane.gouv.fr/data/file/8784.pdf>

- Douane 2018 : projet stratégique (intégralité : 40 pages) :

<http://www.douane.gouv.fr/data/file/8783.pdf>

(Source : www.douane.gouv.fr du 17/01/2014)

[Retour au sommaire](#)

LIVRES/PUBLICATIONS DIVERSES

● Institut Montaigne. 1 151 milliards d'euros de dépenses publiques : quels résultats ?

Depuis 1991, les dépenses publiques excèdent le seuil de 50 % du PIB. Cette dépense publique révèle les choix politiques et sociaux de la France, mais est-elle efficace ? Ce document se livre à une évaluation des principales politiques publiques menées en France.

<http://www.institutmontaigne.org/>

- Le texte dans son intégralité (74 pages) :

[http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/efficacite_depense_publique\(3\).pdf](http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/efficacite_depense_publique(3).pdf)

(Source : www.institutmontaigne.org, février 2014)

● « *La femme qui en savait vraiment trop : les coulisses de l'évasion fiscale en Suisse* », par Stéphanie Gibaud

Une ex-cadre de la banque suisse UBS raconte dans un livre comment la banque encourageait de potentiels riches clients français à pratiquer l'évasion fiscale vers la Suisse.

<http://www.lefigaro.fr/societes/2014/02/06/20005-20140206ARTFIG00211-les-methodes-des-banquiers-d-ubs-pour-attirer-les-millionnaires.php>

- « *La femme qui en savait vraiment trop : Les coulisses de l'évasion fiscale en Suisse* », par Stéphanie Gibaud. 288 pages. Le Cherche Midi.

(Source : www.lefigaro.fr du 06/02/2014)

DERNIERES NOUVELLES

● **Nouveau coup de colère des taxis**

En colère contre la concurrence des VTC (voitures de tourisme avec chauffeur), les taxis bloquaient certains tronçons du périphérique le 11/02/14 au matin.

http://www.lepoint.fr/auto-addict/actualites/les-taxis-en-colere-poursuivent-les-blocages-11-02-2014-1790409_683.php

(Source : www.lepoint.fr du 11/02/2014)

● **Caisse noire de l'UIMM : un an ferme contre Gautier-Sauvagnac**

Le 10/02/14, l'ancien patron de l'UIMM, la fédération patronale de la métallurgie, a été condamné à trois ans de prison (1 an ferme + 2 ans avec sursis) et à une amende de 375 000 euros. Objet ? La caisse noire de l'UIMM.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/justice/20140210.OBS5697/caisse-noire-de-l-uimm-jugement-attendu-ce-lundi.html?cm_mmc=EMV-_-NO_-20140211_NLNOACTU08H_-uimm-un-an-ferme-pour-gautier-sauvagnac#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140211](http://tempsreel.nouvelobs.com/justice/20140210.OBS5697/caisse-noire-de-l-uimm-jugement-attendu-ce-lundi.html?cm_mmc=EMV-_-NO_-20140211_NLNOACTU08H_-uimm-un-an-ferme-pour-gautier-sauvagnac#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140211)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 10/02/2014)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr